

sais qu'elle est grande. Il parle d'une promesse que nous n'avons pas tenue. Je pensais qu'il rappellerait à la Chambre toutes les promesses que nous avons faites à propos de l'agriculture. Nous les avons toutes tenues sauf celle-là. Le député aurait pu mentionner les sept autres promesses que nous avons tenues. Nous avons l'intention de tenir celle-là aussi. Il n'est pas encore trop tard, le député le sait très bien.

Nous avons promis de nous occuper de cette question après étude, consultation, et ainsi de suite. Si le député se rappelle bien, nous avons adopté des lois à la Chambre pour permettre le transfert non imposable d'une exploitation à un fils ou une fille qui s'occupe activement d'agriculture. La loi a été interprétée et modifiée par règlement et ainsi de suite, de sorte que les exploitations agricoles sont imposées après la date de l'évaluation, ce qui est intéressant pour les agriculteurs. A mon sens, ce règlement enfreint l'objectif du Parlement à l'égard de la cession des exploitations agricoles. Je lisais l'autre jour les discours que j'ai faits à l'époque où nous avons apporté ces modifications, et ceux des autres députés. A l'heure actuelle, nous examinons la question. J'ajoute que nous étions le seul pays au monde à appliquer une telle disposition, car les États-Unis n'osaient pas le faire. Mais à notre avis, rien n'est plus important que la production de denrées alimentaires.

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, à l'instar de mon collègue, je m'interroge sur le bien-fondé de l'orientation que prend le gouvernement. Cela m'amuse toujours d'entendre le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) nous dire qu'il a passé deux ou trois heures à lire ses propres discours. Nul doute que ce doit être une lecture intéressante.

M. Whelan: Vous feriez bien de suivre mon exemple.

M. Deans: Comme le dit mon collègue de Kamloops-Shuswap (M. Riis): «Il doit être un peu masochiste».

M. Whelan: Un peu quoi?

M. Deans: Je voudrais parler pendant quelques instants de l'orientation générale que prend le gouvernement, monsieur le Président. Je m'inquiète de plus en plus, depuis quelques années, de voir que les gouvernements—pas seulement celui en place, mais bien d'autres également—ont tendance à utiliser les impôts que versent les travailleurs sur leur revenu pour subventionner le secteur prétendu de libre entreprise. Il me semble, lorsqu'on remonte quelques années, que les quelques entreprises vraiment indépendantes—et elles sont rares aujourd'hui—estiment que le gouvernement devrait les laisser tranquilles, et que s'il les laissait agir à leur guise, elles prendraient des risques. En cas de réussite, ce serait très bien et, en cas d'échec, elles en assumeraient elles-mêmes la responsabilité.

Depuis quelques années, j'ai constaté un changement spectaculaire: bon nombre de personnes viennent frapper à la porte du gouvernement pour demander une aide supplémentaire, parfois sous forme de subventions directes et d'autres fois, sous forme de garanties de prêts, dont l'objet est de garantir les revenus des actionnaires de ces grosses sociétés—et, dans l'ensemble, ce sont elles qui se manifestent—ou d'essayer de

Impôt sur le revenu—Loi

garantir le placement de certains petits investisseurs dans des sociétés de moindre importance. Cela se fait au détriment du contribuable, lequel est appelé à payer plus d'impôts permettant ainsi au gouvernement d'avoir les fonds voulus pour les remettre à d'autres afin de garantir leurs investissements.

● (1240)

Nous n'offrons pas aux particuliers la protection que nous accordons déjà aux corporations et dont celles-ci jouissent depuis deux ans. Je ne puis m'empêcher de songer aux très nombreuses familles de chez nous qui, depuis un an ou un an et demi, sont incapables d'honorer leurs traites hypothécaires parce que le gouvernement, de concert avec la Banque du Canada, a décidé de laisser grimper les taux d'intérêt au-dessus du niveau que la majorité des Canadiens tiennent pour acceptable. Ces familles sont venues se plaindre au gouvernement qu'elles allaient perdre leur maison parce qu'elles ne pouvaient plus payer leurs mensualités, mensualités qui dépendaient à bien des égards de la politique du gouvernement. Le gouvernement leur a répondu que c'était bien dommage et qu'il voudrait bien leur venir en aide. Mais il ne l'a pas fait.

C'est pourtant à ces gens-là que le gouvernement a demandé de contribuer au moyen de leurs impôts aux prêts garantis qu'il a accordés à de grandes entreprises et subventions directes qu'il a accordées à de moindres entreprises partout au Canada. Ses largesses visaient à assurer la mise de fonds des actionnaires de ces entreprises.

M. Evans: Et à préserver des emplois.

M. Deans: Mais il y a lieu de se demander si vraiment elles ont préservé des emplois.

M. Evans: Assurément.

M. Deans: Était-ce là le bon moyen de préserver ces emplois? Est-il juste de continuer à taxer exagérément les familles des travailleurs moyens pour préserver quelques emplois, au lieu de réduire leur fardeau fiscal, de leur permettre d'acheter des produits et, ce faisant, d'accroître la demande?

M. Fisher: On croirait entendre les propos électoraux que Reagan tenait en 1980.

M. Deans: Au lieu d'emprunter la voie que le gouvernement a choisie, il faudrait améliorer la situation concurrentielle des entreprises en augmentant la demande. Sans pour autant, je le reconnais, faire fi du reste.

M. Evans: Vous venez de fournir la preuve de ce que j'avais.

M. Deans: Je soutiens, comme je l'ai toujours fait et comme semble également le faire, bien qu'un peu tardivement, le député d'Ottawa-Centre (M. Evans), qu'il vaudrait mieux alléger le fardeau fiscal de la famille canadienne moyenne et lui permettre d'acheter des produits canadiens, de façon que les Canadiens recommencent un de ces jours à travailler . . .

M. Evans: Voilà un excellent argument.